

La protection du climat : une tâche permanente de l'économie !

La conférence climatique, qui se déroule jusqu'au 10 décembre 2010 à Cancún, est condamnée à progresser à petits pas. Le Parlement suisse débat aussi en ce moment de la révision de la législation sur le climat. Cependant, comme les négociations de l'ONU n'avancent que lentement, la politique suisse ne peut s'appuyer sur un cadre de référence international. Celui-ci serait pourtant décisif pour des raisons d'efficacité.

Le choix de la Suisse de miser sur des incitations, des mesures volontaires et les investissements des entreprises est largement couronné de succès. Le mécanisme actuel des conventions permet de fixer des objectifs de réduction des émissions de CO₂ en tenant compte des capacités des entreprises. De plus, de nombreux exemples de progrès technologiques améliorant l'efficacité énergétique et la protection du climat intéressent les entreprises. Ils prennent la forme de nouveaux produits, services ou processus commercialisables.

L'État ne doit pas artificiellement fournir de soutien. La politique climatique future doit rester réaliste et pragmatique, et se focaliser sur des technologies qui ont fait leurs preuves. L'économie assume ses responsabilités et est prête à apporter une contribution importante pour la période de 2012 à 2020 aussi. Mais elle réclame à ce titre une marge de manœuvre aussi grande que possible. En matière de protection du climat, l'économie n'est pas le problème, mais la solution !